

Dossier de réponse à l'Appel à Manifestation d'intérêt

« Innovation Sociale et Sociétale »

Fiche de présentation du porteur :

Nom : Mairie de Dolus

Statut : Commune de 3307 habitants

Bref historique : **Dolus-d'Oléron** est une commune du sud-ouest de la France, située dans le département de la Charente-Maritime (région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes). Ses habitants sont appelés les *Dolusiens* et les *Dolusiennes*¹.

Localisée dans la partie méridionale de l'île d'Oléron, cette cité commerçante de plus de 3200 habitants est située à peu près à égale distance de Saint-Pierre-d'Oléron et du Château-d'Oléron, les deux principales villes de l'île. Pôle économique majeur du Pays Marennes-Oléron, elle abrite une importante zone d'activité comprenant un des principaux hypermarchés de l'île et plusieurs dizaines d'entreprises et de commerces de toutes sortes. Bénéficiant d'une double façade maritime – sur l'océan Atlantique à l'ouest et sur la rade des Basques à l'est, elle compte sur la présence de plusieurs plages et d'une anse naturelle, l'anse de la Perroche, où de petits bateaux de plaisance viennent mouiller. La commune accueille également un des principaux centres aquatiques du département.

En dehors du centre-ville historique, Dolus-d'Oléron se compose de nombreux « villages » à l'identité forte, organisation traditionnelle de l'habitat sur l'île, qui tendent cependant à être rattrapés par l'urbanisation. L'un des principaux est La Perroche, qui conserve un prieuré roman du début du XII^e siècle.

Dolus-d'Oléron appartient à la Communauté de communes de l'île d'Oléron, structure intercommunale regroupant 21 889 habitants (2011). Une partie de son domaine maritime est compris dans la réserve naturelle nationale de Moëze-Oléron et dans le parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, dont le siège est à Marennes.

Joindre les comptes annuels

Présentation du projet :

Les actions d'innovation sociale portées par la mairie s'articulent autour de 3 axes : se nourrir convenablement, se déplacer avec facilité et créer ensemble. Le CCAS pilote l'ensemble de ce dispositif composé :

- a. Des ateliers cuisine bi mensuels organisés toute l'année mêlant bénéficiaires des Restos du cœur, grand public, personnels de la cantine des écoles et habitants des logements sociaux permettent de réapprendre à bien se nourrir grâce à des produits locaux, de saison et au maximum bio,
- b. Des rotations en véhicule 9 places proposées 2 fois par semaine aux personnes isolées (absence de permis de conduire, âge trop avancé pour conduire, etc.) pour se rendre dans le bourg afin de faire leurs courses, d'aller à des rendez-vous médicaux, etc. Le véhicule étant alimenté avec les huiles alimentaires usagées recyclées par une association locale,
- c. Des ateliers participatifs et collaboratifs proposés dans le cadre du festival d'arts de rue organisé fin août permettant de créer, sous le principe du « do it yourself », meubles, décoration, etc. à partir de matériaux recyclés et réutilisable pour tous types d'événements.

Ces trois actions complémentaires permettent de fédérer des groupes d'habitant-e-s engagés dans ces démarches à l'année. De proposer des missions de bénévolat différenciées et adaptées aux attentes et besoins des participant-e-s et d'associer plusieurs acteurs privés, publics et associatifs à la construction, à la réalisation et au suivi des projets.

- Secteur d'activité : actions sociales de la mairie
- Catégorie d'innovation sociale dans laquelle vous estimez que votre projet s'insère, (une ou plusieurs catégories possibles)
 - Innovation sociale de produit et/ou de service
 - * Innovation sociale territoriale
 - * Innovation sociale organisationnelle
- Objectifs de l'action :
 - a. Développer une approche éco-systémique du territoire en capitalisant sur les ressources locales pour créer de la valeur sociale (ex : l'huile déchet permet de recréer du lien de proximité),
 - b. Créer des passerelles transversales avec les autres actions portées par l'équipe municipale et ses partenaires (ex : une troupe d'art de rue, en résidence à l'année, s'investit dans l'animation d'ateliers pour les TAP),
 - c. Investir sur le long terme dans l'aménagement du territoire (ex : développer le bio à la cantine pour accroître les marchés des producteurs locaux),
 - d. Profiter de cette dynamique multi-partenariale pour créer de nouveaux rendez-vous grâce à une gouvernance partagée (ex : remise en place d'une vieille fête de village à l'occasion de la Saint-André en associant anciens, associations locales, services techniques de la mairie, partenaires privés, etc.),
 - e. Montrer l'exemple au sein du conseil municipal pour structurer et développer l'activité sur le modèle de la commission des affaires sociales dans toutes les commissions.
- Stade d'avancement : amorçage, développement, diffusion, transfert...
 - a. Pour la partie huile de friture usagée : transfert (voir directement avec l'association Roule ma frite 17),
 - b. Pour la partie atelier cuisine : développement après une belle première année de mise en place gérée en partenariat avec la Cantine des Cocottes,
 - c. Pour les ateliers brico : développement après de premières réussites enregistrées lors du festival O! les rues et la réhabilitation d'une ancienne colonie de vacances (action menée en partenariat avec l'association Les arts en sortent),
 - d. Pour la partie gouvernance et stratégie : diffusion via les documents de planification stratégique élaborés lors de la mise en œuvre de ce programme d'action pluri-annuel, les accords de partenariat avec les associations et les budgets analytiques par actions.
- L'équipe : compétences liées au projet
 - a. Côté mairie : le maire, la commission des affaires sociales (5 élu-e-s dont l'adjointe aux affaires sociales et l'adjoint à l'animation), la DGS, le DST, la responsable du CCAS, la responsable administration-finance,
 - b. Côté association : Roule ma frite 17, La cantine des Cocottes, les Arts en sortent, les Restos du cœur,
 - c. Le conseil d'administration du CCAS
- Publics cibles + périmètre géographique visé : les administré-e-s de Dolus principalement mais ces actions attirent des personnes du Pays Marennes Oléron. Toutes les actions ont lieu sur le territoire communal.

- Repérage des initiatives similaires existantes
 - a. Pour la partie huile, le sujet est porté par les structures associatives regroupées au sein de la fédération Résoléo,
 - b. Pour la partie cuisine collective des acteurs œuvrent de plus en plus sur ces aspects. Ici le lien est mis sur l'écosystème local et le choix de fournisseurs de proximité,
 - c. Pour les ateliers, des exemples existent mais à notre connaissance ils ont surtout lieu en milieu urbain.

- Partenariats et inscription dans un projet territorial

La CdC de l'île d'Oléron est engagée dans un Agenda 21 qui soutient ce type de développement basé sur le local, dans le cadre de son projet de territoire le PETR Marennes Oléron a mis l'accent sur l'innovation sociale et les transversalités, la CAF accompagne la collectivité via un Dispositif social local mis en place sur un des quartiers de la commune dont les habitants participent aux ateliers présentés plus haut, le travail autour des arts de rue s'inscrit dans les dynamiques portées par la fédération régionale.

- Perspectives de développement
 - a. Mise en œuvre pluriannuelles de ces actions,
 - b. Mutualisation des actions avec les autres communes membres de l'EPCI (respect de la loi Notre et dispositif Mona-Lisa),
 - c. Validation d'accord-cadres avec des partenaires extérieurs (publics, privés et/ou associatifs).

- Moyens mobilisés pour la réalisation : gouvernance, ressources humaines et financières, communication,
 - a. 10 % ETP du maire, 40 % ETP de l'adjointe aux affaires sociales, 25 % ETP de l'adjoint à l'animation, 80 % ETP de la salariée de la mairie en charge du CCAS, 5 % ETP de la DGS, 5 % ETP du DST, 100 % ETP d'un service civique pour la mobilité,
 - b. Gouvernance du CCAS par son bureau, gestion du DSL par la CAF via l'engagement des habitant, gestion des arts de rue et des ateliers via un collectif pluridisciplinaire,
 - c. Communication financée par la mairie et réalisée en interne ou via des prestataires extérieurs,
 - d. Budget cantine : 4 558 €, budget ateliers : 2035 €, budget mobilité : 1240 €. Pour information budget total du CCAS pour 2016 : 17 000 €.

- Principaux freins du projet identifiés et moyens à mettre en œuvre pour les lever
 - a. Faire prendre conscience aux personnes concernées (en premier lieu les bénéficiaires et les salarié-e-s de la mairie) de leur capacité à créer. Solution : écoute, dialogue, formation, association aux prises de décision,
 - b. Inscrire des actions nouvelles dans des agendas préétablis. Solution : développer la transversalité entre services, valider des conventions d'objectifs et de moyens avec les partenaires extérieurs sur des résultats concrets, valider les échéances à 12 mois,
 - c. Partager les initiatives avec les communes et collectivités voisines. Solution : adresser tous les CR de réunion aux services et élu-e-s concerné-e-s, inviter ces interlocuteurs à toutes les réunions de travail et aux rendez-vous de terrain, diffuser les résultats dans la presse locale,

- d. Etablir des modèles économiques pérennes des actions. Solution : suivi analytique des budgets, calcul du retour sur investissement dans le projet politique global de l'équipe municipale, recherche de financements extérieurs.

- Mission assignée à l'équipe de recherche au titre de l'innovation sociale, le cas échéant
A la différence du secteur bancaire engagé seulement sur la financiarisation de l'économie, une municipalité peut créer un algorithme territorial vertueux permettant de capitaliser sur ses ressources en proposant des services à la personne à forte valeur ajoutée. Grâce à l'engagement des individus sur un projet collectif, c'est donc tout le paysage communal qui évolue. Comment modéliser ce type d'action pour faciliter les transferts de savoir-faire et savoir-être entre collectivités afin de faire rentrer ces algorithmes dans un processus d'amélioration continue ?

- Méthodologie d'évaluation envisagée
 - a. Mise à disposition des comptes administratifs,
 - b. Mise à disposition des CR de réunions,
 - c. Mise à disposition de la veille presse,
 - d. Mise à disposition des extraits des rapports d'activité des associations concernant les actions communales

- Calendrier prévisionnel de la mise en œuvre du projet
 - a. Janvier – juin 2015 : Réalisation d'une étude de terrain sur l'identification des besoins sociaux actuels et futurs sur le territoire communal par un étudiant en Master d'ingénierie sociale,
 - b. Juin – octobre 2015 : Partage et validation des conclusions de l'étude avec les partenaires de la mairie,
 - c. Octobre – février 2016 : Validation par la commission sociale de la mairie des actions concrètes à mettre en œuvre,
 - d. Février 2016 : début des ateliers cuisine,
 - e. Début mai 2016 : lancement des circuits de la navette,
 - f. Fin mai 2016 : début des ateliers bricolage,
 - g. Septembre 2016 : réponse à l'appel à projet de la Région sur l'innovation sociale,
 - h. Septembre 2016 : commission des affaires sociales avec les premiers bilans des 3 ateliers et la mise en place de la feuille de route 2017.